

## Compte–rendu de la séance plénière du jeudi 17 novembre 2005 Ecole primaire, 39, rue des Trois bornes

### Président de séance :

Georges Sarre, Maire du 11<sup>ème</sup> arrondissement, Conseiller de Paris, Ancien ministre

### Elus municipaux:

Hervé Morel, Jean-Marie Barrault et Maïté Errecart adjoints au Maire du 11<sup>ème</sup> arrondissement chargés des Conseils de Quartier.

Philippe Ducloux, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire du 11<sup>ème</sup> arrondissement en charge de la jeunesse, des sports et de la prévention

Danièle Hoffman-Rispal, député de la 6<sup>ème</sup> circonscription de Paris

### Conseillers de quartier:

Pascal Biehler, Philippe Wehrung, Michèle Jacquet-Egg, Michel Vion, Colette Albrecht, Monique Feldstein, José-Luis Fuentes, Riquier Jacqueline, Annie Dinon, Antoine Bougault, Clara Franco, Alain Baranger, Xavier Jubin, Chantal Meyer-Plantureux, Guillaume Diallo, Antoine Bougault

### Services de la ville :

Alain Boulanger, Service Mobilien, Direction de la Voirie et des Déplacements

Vincent De Vathaire, Directeur Général des Services de la Mairie du 11<sup>ème</sup> arrondissement

## Ordre du jour

### I/ Point sur les projets dans le quartier Belleville/Saint Maur

1. Maison des Métallos
2. Gymnase de l'Orillon
3. Bus Mobilien 96
4. Plan de Déplacement de Paris

### II/ Compte-rendu des commissions

1. Propreté et environnement
2. Communication

### III/ Renouvellement des Conseils de quartier

...

M. Sarre, Maire du 11<sup>ème</sup> arrondissement, ouvre la séance à 19h10 et souhaite la bienvenue aux habitants.

M. Biehler, secrétaire de bureau du Conseil de quartier, indique que les Conseils de quartier existent seulement depuis 3 ans dans le XI<sup>ème</sup> arrondissement et que c'est une période courte pour les rendre visibles aux habitants. Il souhaite que les habitants s'approprient peu à peu cette instance afin qu'elle devienne un outil privilégié de concertation.

Il rappelle les principaux projets auxquels le Conseil de quartier a participé, notamment le Plan Local d'Urbanisme, la Maison des Métallos, le gymnase de l'Orillon, le Contrat local de propreté, le Mobilien 96, l'aménagement de la Place Léon Blum et prochainement le Plan de Déplacement de Paris.

Il explique également que le travail du Conseil de quartier s'organise en commissions thématiques (*Propreté/Environnement, Information, Sport*) et revient sur les réalisations de chacune.

Selon M. Biehler, outre les questions d'amélioration du cadre de vie, le Conseil de quartier devrait se saisir d'autres thèmes comme la solidarité.

Enfin, il souhaite que le Conseil de quartier devienne plus efficace et incontournable et que l'expérience se poursuive positivement avec la participation de tous.

## **I/ Point sur les projets dans le quartier Belleville/Saint Maur**

### **1. Maison des Métallos**

M. Biehler souligne que les travaux de la Maison des Métallos sont en cours pour une durée d'environ 17 mois. Il rappelle que le Conseil de quartier a été amené à débattre en séance plénière du projet architectural.

Il informe également que le Conseil de Paris a accordé le statut de régie à la Maison des Métallos ce qui implique un Conseil d'administration de 7 personnes dont 5 Conseillers de Paris, et la nomination d'un directeur, en l'occurrence Gérard Paquet, pour une durée de 3 ans. Une dotation financière a été votée par le Conseil de Paris avec un premier fond de roulement de 300 000€.

### ***Débat :***

M. Tramonti, membre du Comité des Métallos, rappelle qu'une partie des élus de la majorité municipale, au Conseil d'arrondissement et au Conseil de Paris, n'a pas participé au vote concernant le projet de la Maison des Métallos. Selon M. Tramonti, des habitants auraient souhaité un autre projet tant sur le plan architectural que sur le plan de l'organisation de l'équipement. Il a le sentiment que le Comité des Métallos est exclu du projet.

M. Biehler précise qu'une réunion publique sur la Maison des Métallos devrait avoir lieu au cours du mois de décembre.

M. le Maire affirme que le projet voté par le Conseil d'arrondissement et le Conseil de Paris est un très beau projet et ajoute que la concertation a été exemplaire. Il précise que le Comité des Métallos est membre du Comité de pilotage du projet qui s'est réuni 18 fois. Il informe qu'une réunion aura lieu le mardi 13 décembre en

présence de Mme Hidalgo, adjointe au Maire de Paris chargée de la culture, afin d'engager une discussion sur l'organisation de la Maison des Métallos.

M. le Maire indique également que la Ville de Paris a fait un effort financier conséquent pour l'achat du bâtiment, les travaux et la préfiguration. L'objectif était de satisfaire la majorité des habitants.

M. Morel, Maire-adjoint en charge des Conseils de quartier, explique que les Verts ont effectivement refusé de participer au vote concernant la Maison des Métallos pour deux raisons. Concernant la méthode de concertation, il était prévu qu'un bilan public de la période de préfiguration soit réalisé avant d'envisager l'avenir. Cette promesse n'a pas été respectée. Concernant le fond, la délibération prévoit un équipement richement doté en subventions (2.3 millions d'euros par an) mais ne donne aucune garantie sur la place de la vie associative locale. Le projet est détourné de son sens initial et ne correspond pas aux souhaits des Verts pour le 11<sup>ème</sup>.

M. Morel termine par une note d'espoir en indiquant que la délibération votée serait illégale et pourrait être annulée par le préfet. Une vraie concertation pourrait alors reprendre.

Mme Errecart répond que la délibération souligne très explicitement qu'une des missions de la Maison des Métallos est d'accueillir la vie locale et, par conséquent, les associations.

## 2. Gymnase de l'Orillon

Mme Egg, conseillère de quartier, rappelle que le sujet avait déjà été abordé lors de la dernière séance plénière du Conseil de quartier afin de donner les résultats partiels d'un questionnaire diffusé par le Conseil de quartier. Les observations de départ ont été confirmées notamment en matière d'activité. Le football en salle, le basket-ball, le badminton, le volley-ball ont été largement plébiscités mais il y a aussi une demande forte pour la gymnastique douce, le yoga et le tai-chi surtout par les femmes mais aussi par les hommes. Les arts martiaux sont fortement demandés par tout le monde.

Elle souligne qu'au niveau des horaires, tous les créneaux sont demandés et, en particulier, les fins d'après-midi et les soirées. Enfin, concernant les jours, les demandes s'étalent sur toute la semaine mais surtout pour le mercredi et le dimanche.

Mme Egg explique que le comité de pilotage a travaillé sur un certain nombre d'axes : une grille horaire des activités, l'animation du lieu, les tarifs.

Vingt personnes sont allées visiter en septembre un gymnase situé Porte Chaumont. Cette visite a permis de porter la réflexion sur de nouvelles pistes quant aux principes de fonctionnement du gymnase. Elle propose qu'une charte soit réalisée.

Mme Egg informe enfin qu'un comité de pilotage aura lieu au mois de décembre au cours duquel les propositions du Conseil de quartier seront présentées et espère que celles-ci seront retenues. Elle souhaiterait qu'une fois les différentes options validées, une réunion soit organisée à proximité du gymnase afin de présenter le projet aux habitants.

### ***Débat :***

Un habitant pose la question de la différence entre un immeuble qui sera cloisonné avec des horaires et des contraintes de densité et le terrain ouvert qui existait

auparavant. Il demande comment il va être possible d'intégrer les nombreux enfants du quartier. Il ajoute que ce bâtiment ressemble à un blockhaus.

Une habitante demande s'il n'est pas possible d'obtenir la gratuité totale de l'accès à ce lieu au moins pour les jeunes du quartier soit en fonction de leur âge ou en fonction de leur situation professionnelle.

Mme Feldstein, Conseillère de quartier, répond que la structure visitée dans le 19<sup>ème</sup> demande simplement aux jeunes de prendre une carte obligatoire pour participer aux activités.

M. Ducloux, 1<sup>er</sup> Maire-adjoint chargé de la jeunesse, des sports et de la prévention, remercie tout d'abord les habitants qui ont répondu au questionnaire. Il souligne que les travaux du gymnase avancent et qu'il ne partage pas l'idée que ce bâtiment ressemble à un blockhaus d'autant plus que l'architecte utilise un nouveau procédé à partir de pavés de verre qui donne au bâtiment une certaine transparence.

Il ajoute que le mode de gestion du gymnase va être innovant puisque celui-ci va permettre de continuer et d'amplifier la politique menée en direction des jeunes dans le 11<sup>ème</sup>, notamment au gymnase de la Fontaine-au-Roi et au gymnase Candi, à travers la mise en place de centres sportifs de découverte qui permettent une pratique libre mais impliquent aussi des règles à respecter. Il évoque également l'intégration des populations scolaires dans la gestion de ce gymnase.

L'innovation se fera aussi à travers la pratique d'activités sportives nouvelles pour permettre à une population variée d'utiliser cet équipement, notamment les personnes âgées ou encore les jeunes filles.

Concernant la gratuité, M. Ducloux précise que les centres sportifs de découverte, animés par les représentants de la Direction de la Jeunesse et des Sports, sont effectivement gratuits pour les jeunes mais avec une carte d'accès pour des questions de responsabilité notamment en cas d'accident.

Il évoque enfin la réalisation d'une charte que les utilisateurs du gymnase, les jeunes, les habitants du quartier comme les associations, devront cosigner. Il explique également que la Mairie a permis aux jeunes du quartier de se rendre sur d'autres terrains pendant la durée des travaux.

Mme Feldstein rappelle que la commission Sport a été créée par le Conseil de quartier à l'issue d'une réunion plénière où les jeunes étaient venus nombreux. Leur participation s'étant effilochée au cours du temps, le bureau du CQ a participé au travail de concertation pour faire entendre l'avis des usagers anciens et futurs.

### 3. Bus Mobilien 96

M. Biehler explique qu'une concertation est menée depuis un an au travers de réunions publiques.

M. Boulanger (Service Mobilien, Direction de la Voirie et des Déplacements) souligne que ce projet concerne l'aménagement du trajet de la ligne 96 depuis la gare Montparnasse jusqu'à la Porte des Lilas afin d'améliorer la circulation de ce bus qui rencontre des difficultés notamment dans le 11<sup>ème</sup> arrondissement. Il rappelle que ce bus transporte plus de 25000 voyageurs par jour en semaine.

Le bus se trouve dans une situation de blocage principalement au niveau de la rue Oberkampf, entre l'avenue de la République et le boulevard de Belleville. Ce bus

emprunte la rue Oberkampf dans un sens, et l'avenue de la République et la rue Jean-Pierre Timbaud dans l'autre sens pour rejoindre le 3<sup>ème</sup> arrondissement.

Vue la configuration de ces voies, il est difficile de réaliser des couloirs de bus protégés comme sur la ligne 38 ou 91 qui empruntent des grands boulevards. Pour améliorer la progression du bus, il propose donc une dissociation du bus ; son aller se ferait, comme aujourd'hui, par la rue Oberkampf dans sa totalité, son retour par le boulevard de Belleville et la rue Jean-Pierre Timbaud dans sa totalité également. Ces deux rues du 11<sup>ème</sup> arrondissement seraient dès lors mises en sens unique dans leur totalité.

Des aménagements connexes sont prévus pour accompagner ces modifications du schéma de circulation :

- **La rue Oberkampf** (vers le 20<sup>ème</sup> arrondissement) :
  - Entre le boulevard des Filles du Calvaire et le boulevard Richard Lenoir :
    - Le réaménagement de la place du Padeloup.
    - Sur la partie basse de la rue, au lieu d'avoir deux files de circulation, il y aurait une file de circulation et un couloir de bus marqué.
  - Entre le boulevard Richard Lenoir et l'avenue de la République :
    - La première partie serait recalibrée avec des trottoirs élargis, un basculement du stationnement sur le côté opposé, l'objectif étant notamment de limiter le stationnement en double file ou illicite qui freine la progression du bus.
    - En arrivant sur l'avenue de la République, un bout de couloir de bus protégé serait aménagé car le feu vert est rapide.
  - Entre l'avenue de la République et le boulevard de Belleville :
    - Jusqu'à la rue Moret, les trottoirs seraient élargis là où cela s'avère nécessaire, et, notamment, au niveau des points d'arrêt du bus.
    - Le carrefour de l'avenue de la République, de la rue Oberkampf et de l'avenue Parmentier sera réaménagé en faveur des piétons en dédoublant les passages piétons et en mettant des traversées plus directes.
    - En arrivant sur le boulevard de Belleville, un couloir de bus non protégé serait aménagé.
    - Sur le boulevard de Belleville, entre la rue de Ménilmontant et la rue Jean-Pierre Timbaud, la piste cyclable et la file de stationnement seraient remplacées par un couloir de bus protégé.
  
- **La rue Jean-Pierre Timbaud** (vers le 3<sup>ème</sup> arrondissement) :
  - De la rue de Ménilmontant, en arrivant sur le boulevard de Belleville, la piste cyclable et la file de stationnement seraient remplacées par un couloir de bus protégé.
  - Entre le boulevard de Belleville et l'avenue de la République :
    - Jusqu'à la rue Moret, la rue sera mise en sens unique avec des élargissements de trottoirs.
    - Devant la Maison des Métallos, en cours de rénovation, il est prévu de réaliser un parvis qui serait accessible aux seuls bus et vélos. Les voitures seraient, comme aujourd'hui, invitées à prendre la rue des Trois Couronnes et la rue des Trois Bornes.
    - Jusqu'à la rue de Nemours, le bus circulerait dans la rue avec une piste cyclable à contresens créée à la place d'une file de stationnement.
    - Entre la rue de Nemours et l'avenue de la République, la voie serait réservée à la circulation du bus et des vélos dans les deux sens.

### **Débat :**

Mme Feldstein demande si une autre réunion publique sur le sujet aura lieu.

M. Boulanger répond que de nombreuses réunions de concertation ont été organisées à l'initiative de la Mairie du 11<sup>ème</sup> arrondissement, notamment avec les commerçants de la rue Oberkampf, les Conseils de quartier. Il ajoute que la concertation aura désormais lieu sur les différents aménagements prévus.

Une habitante demande si la rue de Ménilmontant est assez large pour faire deux couloirs de bus et une voie pour les voitures. Elle demande également comment le bus va pouvoir rejoindre la rue Jean-Pierre Timbaud de la rue Ménilmontant les mardis et les vendredis, jours de marché. Elle demande enfin si la statue située en face de la Maison des Métallos sera conservée et si la rue Moret va être changée de sens.

Mme Hoffman-Rispal, député de la 6<sup>ème</sup> circonscription de Paris, demande s'il n'y a pas un risque de dangerosité avec les pistes cyclables à contresens et souhaiterait avoir des précisions quant au stationnement entre la rue Ménilmontant et la rue Jean-Pierre Timbaud.

M. Boulanger répond que la statue en face de la Maison des Métallos ne devrait pas être enlevée.

Concernant le carrefour Belleville-Timbaud, il souligne qu'il avait été envisagé de faire tourner le bus plus tôt sur la rue de Ménilmontant au niveau des rues Henri Chevreau ou Julien Lacroix pour arriver en face de la rue Jean-Pierre Timbaud mais cela n'était techniquement pas possible à cause de la giration dans les carrefours. En outre, l'arrêt situé au carrefour est le plus fréquenté de la ligne. Quant au stationnement sur ce carrefour, celui-ci sera conservé pour les véhicules du marché sur le côté droit du boulevard de Belleville.

Par rapport à la dangerosité des pistes cyclables protégées à contresens, il répond que ce sujet a surtout été évoqué pour des pistes cyclables non protégées et que ces pistes cyclables ne présentent pas plus, voire moins, de dangers que celles allant dans le sens de la circulation.

Mme Leroy, conseillère de quartier, se dit satisfaite qu'un tel aménagement se fasse. Elle s'interroge toutefois sur la diffusion de l'information concernant le projet, notamment sur la possibilité de réaliser une simulation sur le site internet de la Ville. Elle ajoute que la concertation sera encore nécessaire sur des points de détail comme par exemple la hauteur des trottoirs. Elle ne voit pas comment on peut empêcher le stationnement en double file seulement avec un marquage au sol.

M. Boulanger explique que, sur la rue Oberkampf, a été choisi un marquage peinture pour les couloirs de bus car un couloir protégé ne serait pas assez large pour être ouvert aux vélos et poserait problème pour la livraison des commerces. Il ajoute que le stationnement dans un couloir de bus même marqué engendre une amende plus conséquente que dans une file de circulation.

Les trottoirs sont hauts au niveau du carrefour Parmentier car il y a des bouches d'égout qui sont difficilement déplaçables. Toutes les parties de trottoir en face des passages piétons seront abaissées à 2cm.

Au niveau de l'information sur le site de la Mairie, les avancées du projet sont mises en ligne à partir du moment où celles-ci ont dépassé le stade de l'hypothèse. La

réalisation d'une simulation est difficilement réalisable et coûteuse. Il propose de venir avec des photos montages lors des prochaines réunions publiques.

M. Boulanger conclut en expliquant que le nombre de bus pourra être augmenté quand ceux-ci rouleront mieux et que l'amélioration de leurs progressions permettra déjà une meilleure fréquence. Le nombre de bus sur la ligne relève du Syndicat des Transports d'Ile-de-France et de la RATP et la Mairie de Paris serait tout à fait favorable à cette augmentation du nombre de bus.

Mme Egg s'interroge sur le côté de circulation du bus, notamment sur la rue Oberkampf, au niveau de la rue Jean Aicard, et sur la sécurité liée aux sorties de parking. Elle demande également si les places de stationnement supprimées dans la rue Jean-Pierre Timbaud seront bien remplacées par des places rue Oberkampf et si les discussions avec les bailleurs sociaux quant à l'accès de leurs parkings ont porté leurs fruits.

M. Boulanger confirme que des discussions entre la DVD, le Secrétariat général de la Ville de Paris et les bailleurs sont en cours au sujet des parkings afin de faire baisser le prix de ces stationnements.

Quant au changement de côté du bus au niveau de la rue Jean Aicard, il souligne que celui-ci ne change pas vraiment de côté car en contrebas de cette rue, il n'y a qu'une file de circulation et il n'a donc aucun problème pour se positionner un peu plus à droite.

Selon M. Boulanger, la mise à sens unique va permettre de faciliter la sortie des parkings. Il étudiera la possibilité de supprimer des places de parking au niveau des sorties pour assurer une meilleure visibilité.

M. Bougauld, Conseiller de quartier, souligne qu'il est difficile de s'occuper des personnes âgées surtout lorsque l'on ne peut pas se garer proche de leurs logements.

M. Boulanger répond qu'il y a toujours des cas où la voiture est nécessaire pour transporter des personnes à mobilité réduite mais que la meilleure circulation du bus et le meilleur accès du bus au trottoir favorisent aussi les déplacements des personnes âgées. Il ajoute que le bus est le meilleur moyen de déplacement pour les personnes à mobilité réduite.

Une habitante demande si la circulation ne va pas se reporter sur la rue de Belleville compte tenu de la mise à sens unique de la rue de Ménilmontant.

M. Boulanger explique que le report de la circulation sur la rue de Belleville se fera assez facilement car la circulation sur la rue Oberkampf et la rue de Ménilmontant n'est pas excessive.

M. Boulanger rappelle sur le calendrier du projet. Celui-ci devrait être soumis au vote du Conseil de Paris en janvier 2006 et les travaux commenceraient donc en juin-juillet 2006. Les travaux concernant le parvis de la Maison des Métallos ne pourront avoir lieu avant l'été 2007.

M. le Maire souligne que le point important sur ce sujet est la concertation et explique qu'une réunion publique de concertation sera mise en place le jour où les choses seront un peu mieux arrêtées afin de permettre des ajustements. Il ajoute

que tous ces aménagements sont destinés à améliorer la circulation du bus et à embellir les secteurs concernés. Il est nécessaire de saisir le président du Conseil régional et Denis Baupin pour que la question du nombre de bus soit abordée.

#### 4. Plan de Déplacement de Paris

M. Biehler explique que la concertation sur le Plan de déplacement de Paris, telle que celle menée sur le Plan Local d'Urbanisme, impliquera les Conseils de quartier qui devront réfléchir sur la base de 5 thèmes : « Agir pour la qualité de l'air et la santé publique », « Améliorer les déplacements », « Embellir la ville », « Accroître la vitalité économique », « Paris au cœur de l'agglomération ».

Il propose de se réunir, dans le cadre d'une commission, une première fois au cours de la première quinzaine de décembre si possible après la réunion qui doit avoir lieu le 6 décembre en Salle des mariages de la Mairie du 11<sup>ème</sup>. Il ajoute qu'en mars et avril 2006, des réunions publiques auront lieu dans les arrondissements et que le projet devrait être soumis au Conseil de Paris avant l'été 2006.

## II/ Compte-rendu des commissions

### 1. Propreté et environnement

Mme Albrecht, Conseillère de quartier, explique que l'essentiel des chiffres et des éléments qu'elle va évoquer sont dans la newsletter (cf annexe). Elle souligne que la commission fonctionne bien et se réunit tous les mois.

Concernant la propreté, elle explique que la Direction de la Propreté et de l'Environnement nettoie les rues chaque jour, ramasse les poubelles mais que le quartier est encore insuffisamment propre. Une grève des éboueurs a eu lieu en octobre en raison d'un changement de prestataire qui est désormais la CGEA. La Semaine de la propreté n'a donc pas pu avoir lieu. Elle souligne également le travail des membres de la commission qui ont recensé les poubelles et collé des autocollants informatifs sur les poteaux des portes poubelles fixes.

Mme Albrecht explique qu'une initiative autour du bruit et des nuisances sonores a été entreprise, notamment concernant les rues Oberkampf et Houdin dans ce quartier. La commission réfléchit à la manière de relayer les plaintes des habitants auprès du commissariat. Elle informe que des personnes de la commission ont commencé à réaliser un guide rappelant les règles dans ce domaine. Elle propose de rencontrer des commerçants afin de discuter avec eux et d'organiser une action ponctuelle du Conseil de quartier.

Elle termine en parlant d'un projet portant sur le thème « Propreté, hygiène, santé » et plus particulièrement sur le crachat. Il s'agit de réaliser une exposition en collaboration avec les écoles, les professionnels de la santé et les travailleurs sociaux du quartier. L'exposition, louée à l'Institut Pasteur, aura lieu au Picoulet la dernière semaine du mois de janvier 2006 et une conférencière sera présente.

### 2. Communication

Mme Feldstein revient sur les activités de la commission, notamment la réalisation d'une newsletter et la participation à l'élaboration du journal des Conseils de quartier. Elle souligne la difficulté de faire plus alors que la commission compte peu de membres. Elle explique qu'il est important d'informer les habitants de l'existence des

Conseils de quartier, et souhaiterait que celui-ci participe à plus d'évènements. Elle se réjouit que le Conseil de quartier dispose bientôt de panneaux d'affichage spécifiques puisque la commande en a été passée. Parmi les actions menées, la commission a organisé ces deux dernières années une fête autour de la Chandeleur afin que les familles puissent venir avec leurs enfants; en 2005 des contes leur ont été proposés. Elle a aussi organisé la projection d'un film suivie d'un débat sur l'histoire d'un immeuble situé au 140-142 rue Oberkampf. Elle propose enfin de mettre en place sur le secteur des relais du Conseil de quartier.

### **III/ Renouveau des Conseils de quartier**

M. De Vathaire, Directeur Général des Services de la Mairie du 11<sup>ème</sup> arrondissement, explique qu'à l'occasion du renouvellement des Conseils de quartier, un nouveau règlement des Conseils de quartier a été adopté par le Conseil d'arrondissement en sa séance du 7 novembre 2005 et qu'un appel à candidature a été diffusé dans les différentes publications de la Mairie.

Le nombre de conseillers de quartier titulaires est toujours fixé à 33 membres, tout en respectant la parité.

Chaque Conseil de quartier se compose désormais de deux collèges :

- Un collège « habitant » comportant 17 membres, dont :
  - 9 membres qui seront tirés au sort ce soir parmi les habitants qui se sont portés candidats ;
  - 8 membres du collège « habitant », déjà en poste et souhaitant le rester, seront renouvelés.

Une liste complémentaire de 8 suppléants sera également établie ce soir par tirage au sort.

- Un deuxième collège de 16 membres constitués de personnes représentatives de la vie associative, politique, économique, culturelle et sociale du quartier, désignées par le Conseil d'arrondissement.

Une liste complémentaire de 7 suppléants sera désignée par le Conseil d'arrondissement.

M. De Vathaire souligne que, pour le Conseil de quartier Belleville/Saint Maur, 57 habitants du quartier se sont portés candidats, dont 21 femmes et 32 hommes, et que le tirage au sort porte sur 9 membres titulaires, dont 5 hommes et 4 femmes, et 8 membres suppléants, dont 4 hommes et 4 femmes

Après tirage au sort, sont nommés au poste de conseiller de quartier titulaire : Madame TACQUIN Véronique, Madame BELGRAVE Doucha, Mademoiselle COURTAUX Sandrine, Monsieur BALESTAN Alain, Madame BOURDON Frédérique, Monsieur BRODHAG Laurent, Monsieur HAMROUNI Mohamed, Monsieur ISSARTELE Patrice, Monsieur SCHNELL Eric

Après tirage au sort, sont nommés au poste de conseiller de quartier suppléant : Madame BEAUCOURT Catherine, Monsieur CLARAMUNT Marc, Madame JOLINET Claudie, Monsieur LAURENT Jean-Pierre, Mademoiselle LOUERGLI Marie-José, Madame REGNIER Bénédicte, Monsieur SCHWARTZ Laurent, Monsieur CALMETTES Michel

M. De Vathaire cite les noms des membres du Collège 1 qui ont souhaité se renouveler et qui viennent s'ajouter à ceux qui ont été tiré au sort : Monsieur RAKOTOMALALA Eric, Madame ROSSI-VIVENZIO Anna Maria, Monsieur BIEHLER Pascal, Madame HABRIOUX Mathilde, Madame THOMAS Elisabeth, Monsieur CHASSAGNE Pierre, Madame ROMEO Claudine, Madame DALMAS Ketty

Il explique enfin que le second collège sera désigné par une délibération du Conseil d'arrondissement au mois de janvier 2006.

Mme Feldstein informe les nouveaux conseillers de quartier présents qu'un petit-déjeuner va être organisé prochainement.

M. De Vathaire précise que les suppléants doivent venir aux réunions car ils sont appelés à voter quand des titulaires sont absents et rappelle qu'au bout de trois absences, un conseiller de quartier est radié.

M. le Maire clôt la réunion publique.



## 10<sup>ème</sup> réunion publique du conseil de quartier Belleville Saint Maur Jeudi 17 novembre 2005 à 19h

Adresse du Conseil de Quartier  
Belleville Saint Maur  
Mairie du 11<sup>ème</sup> Place Léon Blum Paris 75011

### Ordre du jour

- 1 Points sur les projets dans le quartier  
Maison des métallos, gymnase de l'Orillon, bus  
mobilien 96, plan de déplacements de Paris
- 2 Compte rendu des commissions  
propreté et environnement, communication
- 3 Renouvellement des membres des Conseils de  
Quartier

## La Maison des Métallos

- Statut de régie, structure juridique dont le CA sera composé de 8 membres
- M..Gérard Paquet est nommé directeur général de l'établissement pour 3 ans
- Dotation financière: fond de roulement
- 17 mois de travaux

## Gymnase de l'Orillon, informations

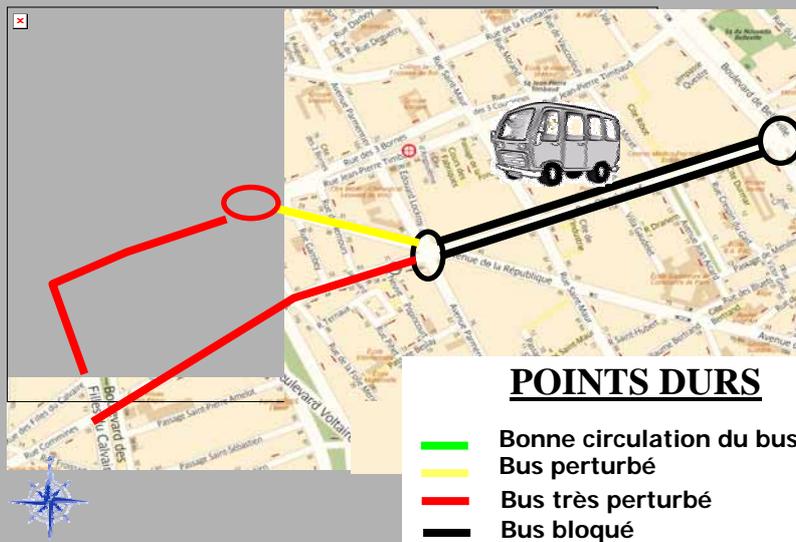
- construction en cours
- questionnaire, travail du comité de pilotage



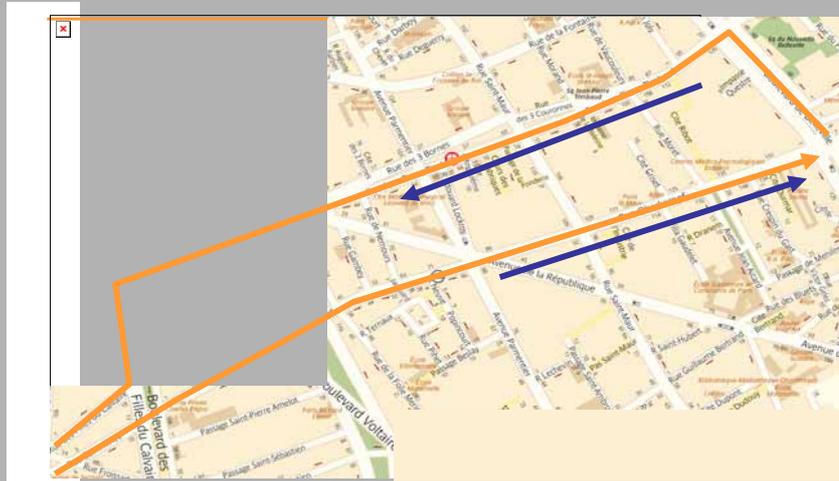
## Informations sur le dossier du bus mobilien 96



## Diagnostic: 11ème arrondissement



Modification de l'itinéraire



→ Mise à sens unique



○ Recalibrage Rue Oberkampf

— Couloir bus marqué

○ Réaménagement place Pas-de-Loup

▭ Voie piéton bus -vélos

— Couloir protégé

**Rue Oberkampf**

Scénario proposé

Couloir de bus peinture et 1 file de circulation entre Amelot et R.Lenoir

**État actuel : rue Oberkampf (entre rue Amelot et bd R. Lenoir)**

Largeur de trottoir : 2m50 (left and right)

Largeur de chaussée : 8m

**Proposition d'aménagement :**

2m50	1m80	2m90	3m30	2m50
trottoirs inchangés	Stationnement	1 file de circulation	Couloir bus peinture	Trottoirs inchangés

**Rue Oberkampf**

Scénario proposé

Trottoirs élargis au droit des passages piétons entre R. Lenoir et Jacquard

**État actuel : rue Oberkampf (entre Bd R. Lenoir et rue Jacquard)**

Largeur de trottoir : 2m50 (left and right)

Largeur de chaussée : 7m30

**Proposition d'aménagement :**

4m50	4m	4m
Trottoir élargi	1 file de circulation 1 file de stationnement	Trottoir inchangé avec oreilles

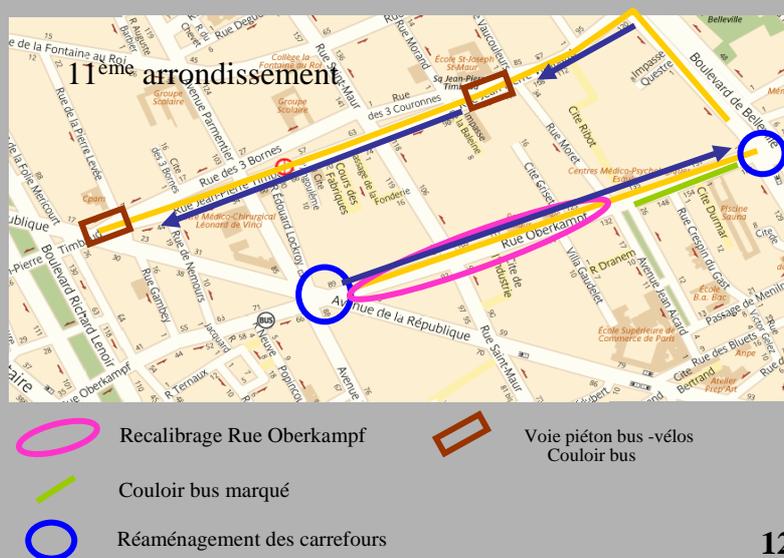
### Rue Jean Pierre Timbaud

Scénario proposé

Proposition d'aménagement entre Richard Lenoir et Nemours



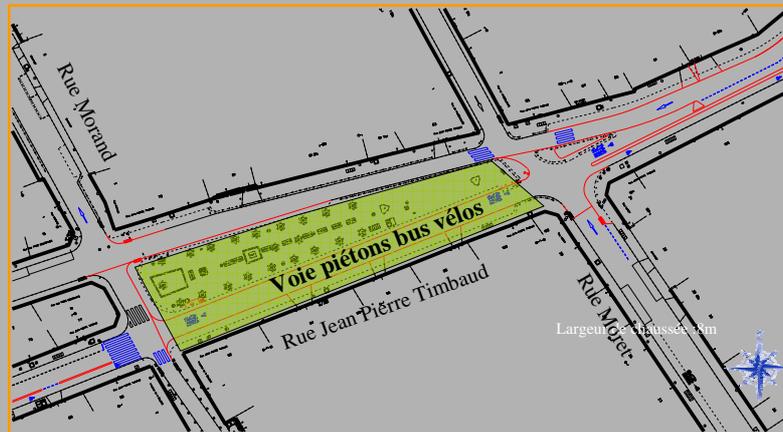
### Propositions d'aménagement



Rue Jean Pierre Timbaud

Scénario proposé

Proposition d'aménagement vers la Maison des Métallos



Rue JP Timbaud

Scénario proposé

Inversion de sens, 1 file de circulation et 1 piste vélos à contre sens

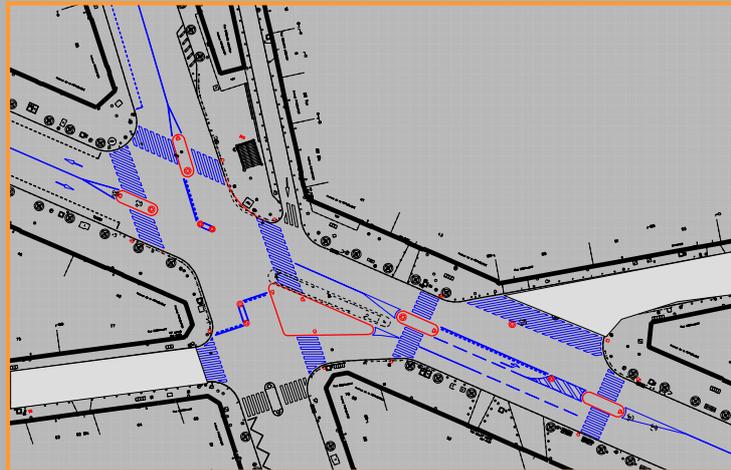
**État actuel : rue JP Timbaud (entre bd de Belleville et av. de la République)**

Largeur de trottoir : 2m25  
 Largeur de trottoir : 2m25  
 Largeur de chaussée: 7m20

**Proposition d'aménagement :**

2m25	1m60	30	3m50	1m80	2m25
Trottoir inchangé	Piste vélos à contre sens	1 file de circulation	stationnement	Trottoir inchangé	

**Carrefour République - Oberkampf**



Le fonctionnement du carrefour reste le même, deux passages piétons sont aménagés au lieu d'un, les traversées sont plus directes

**Rue Oberkampf**

**Scénario proposé**

Mise à sens unique entre République et Aicard

État actuel : Rue Oberkampf (entre l'av de la République et l'av Jean Aicard)



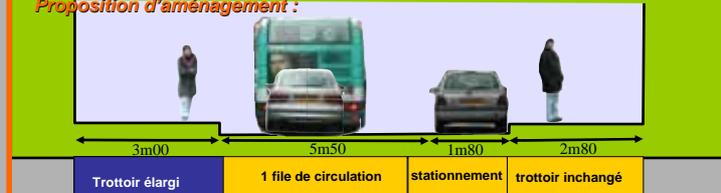
Largeur de trottoir : 2m30

Largeur de trottoir : 2m80

80 rue Oberkampf (en regardant vers Belleville)

Largeur de chaussée : 8m70

Proposition d'aménagement :



**Rue Oberkampf**

Mise à sens unique entre Aicard et Belleville

Scénario proposé

**État actuel : Rue Oberkampf (entre l'av Jean Aicard et le Bd de Belleville)**

Largueur de trottoir : 3m50

Largueur de trottoir : 3m10

144 rue Oberkampf (en regardant vers Belleville)

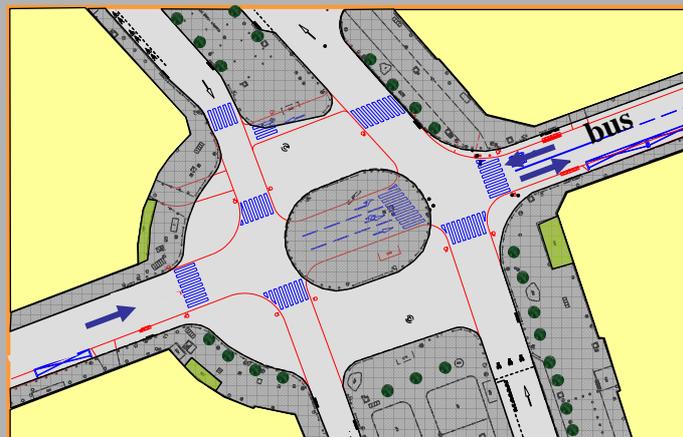
Largueur de chaussée : 10m

**Proposition d'aménagement :**

3m50	5m10	3m40	4m60
trottoir inchangé	1 file de circulation 1 file de stationnement	Couloir de bus	Trottoir élargi avec livraison sur linéaire

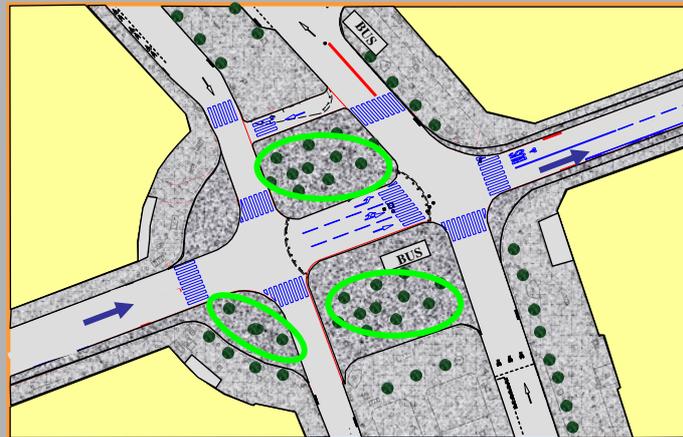
**Carrefour Ménilmontant - Belleville**

Proposition d'aménagement



### Carrefour Ménilmontant - Belleville

Proposition d'aménagement paysager



## Plan de déplacement parisien PDP

Concertation avec les Conseils de Quartiers



**11<sup>ème</sup>** Conseil de Quartier Belleville St.-Maur

**Plan de déplacement parisien PDP  
Calendrier:**

- Réunion d'information le 6 décembre à 19 h  
salle des mariages Mairie du 11<sup>ème</sup>
- Questions posées par thème aux instances  
locales de concertation CQ jusqu'au 1<sup>er</sup> mars
- Mars et avril 2006, réunions publiques dans  
les arrondissements
- Projet du PDP soumis au Conseil de Paris  
avant l'été 2006

**11<sup>ème</sup>** Conseil de Quartier Belleville St.-Maur

**Plan de déplacement parisien PDP 5  
thèmes**

- 1 agir pour la qualité de l'air et la santé  
publique
- 2 Favoriser l'accessibilité et la justice sociale
- 3 Rendre la ville plus belle et plus agréable
- 4 Accroître la vitalité économique
- 5 Paris au cœur de l'agglomération

## Compte-rendu des commissions

- Commission propreté et environnement
- Commission communication

## Renouvellement des membres du Conseil de quartier BSM

- Présentation du nouveau règlement
- Tirage au sort des conseillers titulaires et suppléants